



Bulletin d'information
de la Chambre de commerce,
d'industrie et des services
de Genève

CCIG info

Spécial Elections cantonales

En vue des prochaines élections, la CCIG a formulé 34 propositions à l'intention des futurs élus.

► **ENCART**

Imposition des multinationales

La Suisse votera en juin sur un article constitutionnel destiné à mettre en œuvre l'impôt minimal de l'OCDE.

► **PAGE 3**

Durabilité

Un cycle de discussions sur les investissements durables et le « Green Trade » est lancé le 22 février prochain.

► **PAGE 4**

PRÉVOYONS ENSEMBLE LA PÉRENNITÉ ET LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

N°1 en Suisse | 2'000 produits | 20 agences | 1'000 transactions par an
T.022 700 22 22 | www.remicom.com | pme@remicom.com

REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

Votations du 12 mars 2023

Deux projets qui nuisent à l'attractivité de Genève !

La CCIG propose de rejeter deux des objets qui seront soumis au vote le 12 mars prochain : l'initiative 179 (Supprimons les privilèges fiscaux des gros actionnaires) et le projet de mise en application de l'initiative communale dite « zéro pub ». Elle soutient cependant le projet de plan localisé de quartier Bourgogne. Explications.

Initiative 179: Une hausse de la fiscalité dirigée contre les PME

Le 12 mars prochain, le peuple genevois se prononcera sur l'initiative 179 qui vise une imposition complète des dividendes. Dans le système fiscal suisse, les bénéfices générés par une société sont pourtant déjà imposés deux fois. Une fois auprès de la société par le biais de l'impôt sur le bénéfice, une seconde fois auprès des actionnaires par le biais de l'impôt sur le revenu, lorsque des dividendes leur sont distribués. Tous les pays de l'OCDE, de

même que tous les cantons suisses, ont introduit des mécanismes pour atténuer cette double imposition.

En Suisse, la population a approuvé une élévation des seuils pour ce mécanisme dans le cadre de la mise en œuvre de RFFA, en mai 2019. Actuellement, à Genève, dès lors qu'une personne détient au moins 10% d'une entreprise, constituée en SA ou SARL, les dividendes sont taxés à hauteur de 70% dans le

cadre de la fortune privée de la personne et à hauteur de 60% dans le cadre de la fortune de l'entreprise. L'initiative propose d'augmenter cette taxation à 100% pour l'actionnaire.

Qui est concerné ?

Les personnes concernées par cette modification sont les actionnaires détenant plus de 10% des actions d'une société, quelle que soit sa taille, qui fait des bénéfices et qui distribue des dividendes. Au moins 1700 actionnaires seraient touchés. Il est à noter qu'on compte aujourd'hui près de 30 000

contribuables possédant moins de 10% de parts d'actions d'une entreprise et qui, de ce fait, sont imposés sur 100% des dividendes qu'ils touchent.

Patrons de PME en ligne de mire

Il est peu probable qu'une personne détienne à elle seule 10% d'une entreprise cotée, d'un « poids lourd » d'envergure internationale, telle qu'une grande banque ou société de commerce en ligne. Les personnes qui détiennent 10% ou plus d'une société sont généralement celles qui ont créé l'entreprise ou qui la possè-



dent, souvent conjointement avec d'autres membres de la famille, et

suite page 2



Nouveau à Genève



Ch. BESUCHET S.A.

FONDÉE EN 1918

Vous cherchez un bureau de standing sur la rive gauche pour votre «travail à domicile», pour votre activité privée, votre activité libérale ou comme point de chute à Genève, dans le quartier des banques, au coeur de toutes communications, services, commerces, restaurants ?

- Bureaux individuels de haut standing à louer à l'année.
- Spacieux, lumineux, vestiaire et armoires de rangements individuels.
- Salle de conférence équipée à disposition.
- Entièrement réaménagés par le bureau Hiltbold architectes avec des matériaux de qualités et finitions hauts de gamme, dans un immeuble historique en pierre, proche du Quai de la Poste.
- Local archives disponible à louer en sus.

Bureau de 17 à 23 m2 du 1er au 3ème étage.
Loyer mensuel Fr. 1'010.-- à Fr. 1'350.-- + charges de chauffage et électricité.
Bail de 5ans durée déterminée avec possibilité de résiliation dès la deuxième année.

Pour les visites nous contacter : Ch Besuchet SA - Chemin des Tulipiers 17 - 1208 Genève - Tél. +41 (0) 22 707 07 60 - www.besuchet.ch

NATHALIE HARDYN
directrice du Département politique



Un dialogue constructif entre les milieux économiques et politiques

ÉDITORIAL

Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, la CCIG s'emploie depuis sa création en 1865 à assurer la défense et la promotion des entreprises genevoises. Indépendance vis-à-vis de l'Etat, défense de l'économie privée sous les auspices de la liberté du commerce et de l'industrie, liberté des échanges internationaux, fédéralisme et finances publiques saines : ces valeurs président toujours aux positions prises par la CCIG.

À deux mois des élections cantonales, la future composition du Grand Conseil et du Conseil d'Etat est bien difficile à pronostiquer tant le nombre de candidats et de partis ou mouvements est grand. Cependant, quel que soit le résultat qui sortira des urnes, seul un dialogue constructif entre les entrepreneurs et les élus politiques permettra de façonner un canton prospère et accueillant.

Le nom de Genève est réputé dans le monde entier, grâce à sa vocation internationale, sa place financière et de négoce, son industrie de pointe et sa tradition multiculturelle. Mais pour les hommes et les femmes qui vivent, entreprennent et travaillent dans la plus petite des métropoles internationales, le quotidien n'est pas toujours rose, entre une fiscalité trop lourde, des logements trop rares, des embouteillages quasi permanents, une bureaucratie d'un autre âge.

La défense des conditions cadre, vivement attaquées ces dernières années, est un objectif que doivent partager nos élus cantonaux, car une économie saine engendre emplois, recettes fiscales et bonnes prestations sociales.

Forte de près de 2500 Membres, représentant plus de 120 000 emplois, la CCIG, dans le droit fil de sa riche histoire, se veut une force de proposition pour les cinq années à venir. À cette fin, elle présente dans cette édition du CCIGinfo 34 propositions qui lui paraissent indispensables pour faciliter la vie de l'entrepreneur, favoriser une croissance économique qualitative et responsable et restaurer une qualité de vie qui profitera à l'ensemble de la population genevoise.

► suite de la page 1

qui y sont actives, ce qui est généralement le cas d'une PME. L'initiative 179 va donc toucher en premier lieu les patrons de PME, c'est-à-dire le cœur du tissu économique genevois, essentiellement constitué d'entreprises de moins de 250 emplois. En effet, les PME sont au nombre de 42 000 à Genève et rassemblent 230 000 emplois.

Punir la création d'emplois ?

Les apparences de cette initiative sont gravement trompeuses : non seulement elle ne rétablit pas la justice fiscale mais elle crée une véritable injustice en mettant en place une fiscalité punitive pour les entre-

preneurs, ceux-là même qui créent des emplois et versent des salaires à leurs employés. Taxer toujours plus celles et ceux qui entreprennent, c'est tout simplement les punir alors qu'il faudrait plutôt les encourager à développer leurs activités à Genève.

Genève supporte mal la comparaison

Aujourd'hui, Genève est déjà l'un des cantons les plus gourmands en matière d'imposition partielle des dividendes, à l'exception de Bâle-Ville qui applique un taux de 80%. Ailleurs en Suisse, le taux oscille entre 50 et 70%. Le canton de Vaud applique les mêmes taux de

taxation des dividendes que Genève : 70% dans le cadre de la fortune privée de la personne et 60% dans le cadre de la fortune commerciale.

Ne poussons pas les entrepreneurs à quitter Genève !

La modification proposée par l'initiative alourdirait la charge fiscale des patrons de PME. Il leur serait alors très facile de se déplacer dans le canton voisin. Sachant que 4,2% des contribuables paient 48,4% de l'impôt cantonal sur le revenu, toute augmentation de l'impôt menace le fragile équilibre de la pyramide fiscale genevoise.

Zéro pub : zéro pointé pour ce texte

Le texte proposé par le Conseil administratif et validé par le Conseil municipal fait suite à l'initiative communale dite « zéro pub » visant à interdire l'affichage commercial en Ville de Genève. Il sera soumis à votation municipale le 12 mars 2023. Voici quatre bonnes raisons de lui dire NON.

Une atteinte à la liberté de commerce

La publicité fait partie du commerce. Promouvoir un bien, un produit, un service est nécessaire et constitue l'expression d'un travail et d'un savoir-faire. Sans publicité, difficile pour une entreprise de se développer et d'exister ! La publicité informe le consommateur qui, avisé, peut choisir ses biens de consommation avec plus d'exigence (matériaux biodégradables, fabrication locale, produit à faible consommation, par exemple). Enfin, pour améliorer une marque et inciter une entreprise à investir dans la recherche et le développement, il faut lui permettre de faire connaître son produit innovant. L'affichage publicitaire, moteur d'une économie saine, joue donc un rôle primordial.

Une concurrence déloyale qui favorise les géants américains

Les artisans et entrepreneurs – qui ne pourraient plus promouvoir leurs

produits et services à leur clientèle de proximité par l'affichage – seront les premières victimes de cette censure. Les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) en seraient les grands gagnants, car ils récupéreraient une partie de la publicité. Certes, ces entreprises créent des emplois et des recettes fiscales, ... mais à l'étranger. Interdire l'affichage commercial reviendrait ainsi, paradoxalement, à favoriser la surconsommation que ses partisans dénoncent.

Une tromperie sur la promesse d'un changement du paysage urbain

Si ce texte trompeur était accepté, le paysage urbain continuerait d'être occupé à 80% par l'affichage non commercial. Les 20% restant deviendraient les « panneaux vierges destinés à l'expression libre, citoyenne ». Or, à Genève, la publicité est soumise à des règles, parmi les plus strictes au monde (ni images sexistes, ni discriminantes, ni sur certains produits : alcool, crédit à la consommation, etc.). En revanche, cette « libre expression », sans cadre réglementaire, risquerait de se traduire par des graffitis inappropriés plutôt que par de l'expression artistique.

Un règlement incohérent et arbitraire

À l'interdiction absolue de publicité, la Ville émet deux exceptions :

Oui pour construire la ville en ville

La CCIG recommande de voter OUI à la délibération du Conseil municipal de la commune de Genève, du 30 mars 2022, approuvant le projet de plan localisé de quartier (PLQ) N° 30049 prévoyant la construction de bâtiments de logements et d'activités entre la rue de Bourgogne, la route des Franchises, l'avenue Soret et la rue du Dauphiné, feuille cadastrale 33, section Genève-Petit-Saconnex.

La population de la ville est passée de 175 000 habitants en 2000 à 205 000 en 2021. Le projet de PLQ prévoit la réalisation d'environ 450 logements proches du centre et bien desservis par les transports publics. Pour éviter le mitage du territoire et favoriser la ville des courtes distances, il est nécessaire de densifier, c'est-à-dire de « construire la ville en ville ».



« L'affichage culturel ou à portée éducative ». Mais, comment définir ce qui est éducatif ? Avec ce règlement, des plateformes de streaming en ligne pourraient faire de la publicité, puisqu'elles distribuent des films documentaires, alors que le maraîcher ou l'agriculteur genevois, lui, ne sera pas autorisé à vanter sa production. Aucune entreprise de la région ne pourrait, d'ailleurs, promouvoir ses produits ou services, fussent-ils écologiques.

Pour toutes ces raisons, la CCIG appelle à rejeter l'interdiction de l'affichage publicitaire en Ville de Genève. ■

Prises de position de la CCIG

Objet cantonal

Initiative populaire 179 « Contre le virus des inégalités... Résistons ! Supprimons les privilèges fiscaux des gros actionnaires » **NON**

Ville de Genève

Initiative populaire municipale « Genève zéro pub – libérons nos rues de la publicité commerciale ! » **NON**

Projet de plan localisé de quartier Bourgogne **OUI**

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève

Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ?

Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



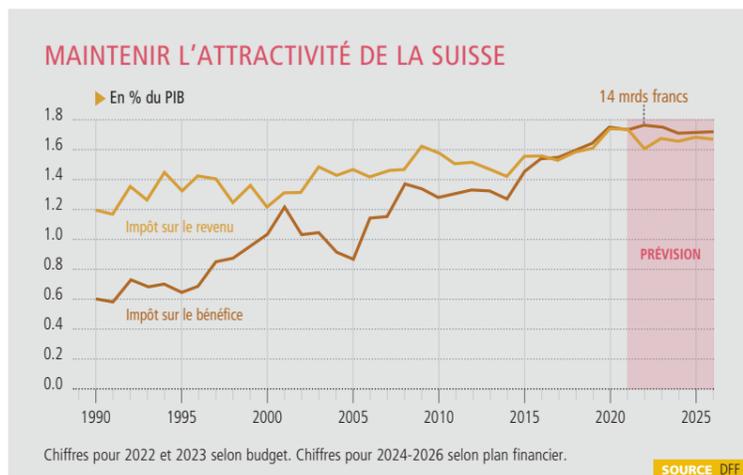
Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



Votations fédérales du 18 juin 2023

Impôt minimal OCDE : ne pas laisser échapper des recettes fiscales

Peuple et cantons voteront le 18 juin prochain sur un article constitutionnel destiné à mettre en œuvre l'impôt minimal de l'OCDE. Plus de 130 pays ont effet décidé que les grandes entreprises internationales (à partir d'un chiffre d'affaires de 750 millions d'euros) devront à l'avenir payer au moins 15% d'impôt dans tous les pays où elles sont présentes. Pour la Suisse, le défi est double : assurer la sécurité juridique des sociétés concernées – plus de 200 groupes suisses et 2000 filiales de sociétés étrangères – et faire en sorte de ne pas laisser échapper des recettes fiscales.



L'impôt minimal de l'OCDE vise clairement à réduire la concurrence fiscale. Notre pays pourrait le refuser, mais dans ce cas l'impôt manquant pourrait être prélevé par d'autres pays. Les entreprises

concernées souhaitent aussi que la Suisse se conforme, pour éviter des procédures fiscales et de probables différends partout où elles sont actives. Selon des estimations très approximatives, les recettes supplé-

mentaires s'élèveront entre 1 et 2,5 milliards de francs.

L'article constitutionnel permet donc de prélever un impôt complémentaire lorsque la charge fiscale est inférieure à 15%. Tous les cantons sont concernés, soit parce que leur taux officiel est déjà inférieur, ce qui est le cas dans le canton de Fribourg, soit, s'il est supérieur, parce que les outils (patent box, déduction pour activités de R&D...) abaissent l'imposition effective en dessous de cette limite. Sur le plan politique, l'imposition de l'OCDE

n'est pas contestée, mais il y a eu bagarre sur la répartition des recettes. Au final, le Parlement a décidé de claires majorités qu'elles seraient versées à raison de 25% à la Confédération et de 75% aux cantons où se trouvent les entreprises. Les cantons qui n'en hébergent pas obtiendront une part au travers de la péréquation.

La politique fiscale suisse, souvent contestée, est pourtant une histoire à succès. En vingt ans et trois réformes, les recettes fédérales de l'imposition des bénéfices n'ont

cessé d'augmenter et atteignent aujourd'hui 13 milliards, dont la plus grande partie provient des multinationales. Ainsi, malgré la hausse d'impôt, un OUI le 18 juin est indispensable pour préserver la stabilité juridique de notre économie et d'importantes recettes fiscales. ■

Cet article de Vincent Simon, suppléant romand et responsable de projets à économiessuisse, a déjà paru dans le journal ECHO de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF).

Elections au Grand Conseil 2023

Un candidat pour faire entendre la voix des entrepreneurs



La CCIG a pour vocation de défendre une prospérité durable, fondée notamment sur un tissu économique diversifié. Dans ce but, les entreprises, quelque soient leur taille ou leur domaine, doivent pouvoir trouver un cadre propice à l'exercice de leurs activités.

Dans le cadre de cette mission, la Chambre tient à informer ses Membres, ses institutions partenaires et toutes les parties prenantes, qui forment sa communauté, que Vincent Subilia, directeur général de la CCIG se représente au Grand Conseil pour

l'élection du 2 avril. Son credo politique est résolument de défendre les intérêts des entrepreneurs et, en cas de réélection, son mandat lui permettra d'incarner son projet sous l'angle économique.

« Investi au quotidien pour le rayonnement économique de Genève, je me réjouis de poursuivre mon engagement en faveur de nos entrepreneurs, pour un second mandat au sein du Grand Conseil, dans le prolongement des démarches activement menées durant cette législature, en particulier sur le plan fiscal, de l'aménagement ou de la santé ».

Vincent Subilia siège au sein de la Commission de l'économie, de l'aménagement, de la santé et également de celle des Affaires communales, régionales et internationales (qu'il a présidée). ■

Financement de l'investissement et du fonds de roulement

Pour les PME, les indépendants ou les professions libérales, le prêt professionnel est une solution avantageuse pour aider à financer les activités courantes ou les achats d'équipements.

Une procédure simple

Trouver rapidement une solution pour crédits entrepreneuriaux est souvent laborieux. Pour y répondre, la BCGE a développé le **Prêt professionnel**. Avec la possibilité d'effectuer une demande en ligne, l'entrepreneur peut déposer son dossier quand il le souhaite, par exemple après les heures de travail et gérer ainsi son quotidien en toute efficacité.

Des critères clairs

Les sociétés et les professions libérales doivent seulement justifier une année d'existence et fournir leur bilan et leur compte de résultats. Le prêt professionnel est un crédit à échéance et taux fixes de trois à cinq ans. Il est rapidement mis en place et n'impose aucune charge administrative supplémentaire.

Il couvre les besoins de liquidités allant de CHF 20'000 à CHF 150'000 et permet de financer un investissement comme des équipements techniques, des véhicules, des aménagements ou un besoin en fonds de roulement tels que les stocks ou les créances à recevoir.

Des avantages concrets

La décision d'octroi du prêt professionnel est rapide et se traduit par des exigences contractuelles simplifiées.

Le taux d'intérêt¹ appliqué pour les demandes en ligne est compris entre 3.50% pour les crédits à trois ans et 3.70% pour ceux à cinq ans, sans commission trimestrielle. Il est fixé jusqu'à l'échéance du prêt afin de permettre une gestion budgétaire simplifiée.



Le prêt professionnel peut être remboursé à l'échéance ou amorti à une fréquence trimestrielle sur la durée du financement. L'amortissement doit généralement correspondre à la durée d'utilisation de la dépense engagée : une machine dont la durée de vie est de cinq ans devrait être amortie sur la même période. Il est également possible de combiner plusieurs variantes d'amortissement permettant une véritable souplesse sur le remboursement de la dette.

Le prêt professionnel est un instrument qui complète la gamme des crédits classiques offerts aux entreprises. Ses caractéristiques

originales en font un outil souple et efficace pour financer rapidement et simplement le développement des PME.

Plus d'informations ?

058 211 21 00
(du lun. au ven. de 7h30 à 19h30,
sam. de 9h00 à 16h00
et dim. de 9h00 à 13h00)

info@bcge.ch

Demande et calcul en ligne :
bcge.ch/pre-professionnel



Aux côtés des entrepreneurs

¹ Taux d'intérêt actuellement en vigueur, susceptible de modification.

Commerce international

Indonésie, un pays avec d'immenses opportunités



De gauche à droite, Arnaud Midez, Alain Graf, Son Excellence le professeur Muliaman D. Hadad et Danang P. Danial

Une table ronde a réuni fin 2022 à la CCIG des experts de l'Indonésie, ce géant au potentiel immense.

L'ambassadeur d'Indonésie auprès de la Suisse et du Liechtenstein, Son Excellence le professeur **Muliaman D. Hadad**, s'est réjoui du bénéfice mutuel que 71 années de relations entre les deux pays ont pu apporter. Dès que l'accord entre l'AELE et l'Indonésie, signé il y a un plus d'un an, sera implementé, il devrait faire prospérer les échanges car les opportunités sont nombreuses.

La Suisse a été en 2021 le dixième plus gros investisseur en Indonésie, où 150 entreprises helvétiques sont déjà installées. Elles y emploient 50 000 personnes, au sein de grandes entreprises (Nestlé, Firmenich, etc.) mais aussi de PME originales telles que Regal Springs' Lake Toba, une firme d'aquaculture à Sumatra.

L'ambassadeur se plaît à informer que 300 « businessmen » se sont inscrits pour apprendre le « bahasa Indonesia » via les cours en ligne gratuits proposés par le site de l'ambassade. À noter que l'Indonésie présidera l'ASEAN en 2023.

Un marché très prometteur

Danang P. Danial, attaché commercial à la Mission permanente indonésienne à Genève, a indiqué que les principaux produits exportés en Suisse par l'Indonésie sont l'or et les bijoux. La Suisse, de son côté, exporte principalement des machines et des produits pharmaceutiques.

Pour présenter ensuite les opportunités qui s'offrent aux entreprises suisses en Indonésie, **Alain Graf**, consultant senior APAC auprès de

Switzerland Global Enterprise, les a regroupées ainsi :

Infrastructures : La construction de la nouvelle capitale indonésienne, Nusantara, sur l'île de Bornéo offre un énorme potentiel aux PME suisses actives dans le domaine des infrastructures.

Cleantech : Plus de 80% de l'électricité est encore produite avec du charbon. Ayant à cœur de réduire ses émissions carbone, le pays doit investir massivement dans les énergies renouvelables.

Machines : Un des buts économiques principaux du pays est d'augmenter la production domestique à valeur ajoutée. Cela va nécessiter de l'équipement en machines dans de nombreux secteurs.

Medtech : L'Indonésie importe aujourd'hui près de 80% de la technologie médicale utilisée dans son système de santé. Ce dernier se rapproche de plus en plus des standards internationaux, ce qui va augmenter la demande en technologie de pointe.

Le ministère des Affaires économiques indonésien a récemment annoncé un investissement de près de 357 milliards de francs sur 200 projets dans tout le pays. Comme le rappelle Alain Graf : « S-GE est là pour aider les entreprises suisses à trouver la bonne porte d'entrée vers ces marchés ».

Dernier orateur de la table ronde, **Arnaud Midez**, Project Manager International Economic Affairs à economiesuisse, indique que la Suisse doit diversifier ses relations économiques et que l'Indonésie est un de ses partenaires prioritaires. L'accord conclu avec l'AELE est d'autant plus marquant qu'il inclut – pour la première fois – des indicateurs de durabilité. Un « Trade and Sustainability Council » entre la Suisse et l'Indonésie a d'ailleurs été lancé lors du forum de Davos de 2022.

L'Indonésie semble bel et bien représenter un eldorado auquel les entreprises suisses ne devraient pas manquer de s'intéresser ! ■

Investissements durables et commerce vert : de nouvelles conférences à la CCIG



Sous l'intitulé « Promoting Sustainable Investment and Green Trade », une série de discussions réunissant des acteurs privés et publics sera inaugurée le 22 février à la CCIG. L'objectif de ce cycle de conférences initié par la plateforme Trade and Investment Promotion est de présenter des solutions innovantes pour attirer des investissements directs étrangers durables et promouvoir le commerce environnementalement responsable au niveau national. En effet, les investissements directs étrangers (IDE) représentent une source essentielle de financement pour le développement durable. Toutefois, au-delà de leur volume, la qualité des IDE revêt une importance majeure.

La première conférence, organisée en partenariat avec la CCIG, Geneva Trade Platform et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), portera sur l'une des éco-

nomies les plus innovantes au monde : la Suisse. Elle mettra en lumière les efforts déployés par la Suisse pour attirer des investisseurs responsables et promouvoir les pratiques commerciales durables. Le rôle que peuvent jouer les agences de promotion des investissements et les chambres de commerce dans le soutien au développement durable sera également mis en exergue.

En matière d'exportation, les principaux défis auxquels les PME helvétiques font face sur les marchés internationaux en matière de durabilité seront explorés. Enfin, ce sera l'occasion de présenter le

Foreign Direct Investment Qualities Policy Toolkit de l'OCDE : cet outil complète le cadre d'actions de l'OCDE pour l'investissement en fournissant des orientations sur les priorités des réformes politiques et institutionnelles susceptibles de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies.

Parmi les conférenciers de haut niveau qui s'exprimeront lors de cet événement, citons **Simone Wyss Fedele**, CEO de Switzerland Global Enterprise, **Alexandre de Crombrughe**, manager du Réseau des agences de promotion des investissements de l'OCDE, **Jan Atteslander**, responsable Economie extérieure chez economiesuisse, **Martin Naville**, CEO de la Chambre de commerce américano-suisse, **Manfred Elsig**, directeur général adjoint au World Trade Institute de l'Université de Berne, **Khalid Alaamer**, analyste politique au Forum économique mondial, ainsi que **Vincent Subilia**, directeur général de la CCIG. Les discussions seront modérées par **Jacopo Dettoni** du Financial Times. ■

Mercredi 22 février 2023 de 14h à 18h - CCIG

Promoting Sustainable Investment and Green Trade: the Swiss perspective

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



CCIG

Vincent Subilia réélu au sein du Conseil de la Fédération mondiale des Chambres

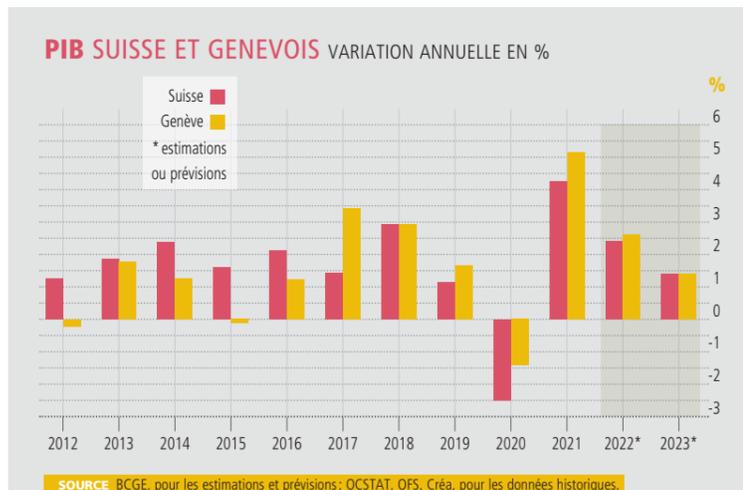
La Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF), institution dépendant de la Chambre de commerce internationale (ICC) qui réunit plus de 1400 chambres de commerce dans 130 pays, fournit une plateforme fédérant les chambres et leurs communautés économiques respectives. Elle a annoncé le résultat des élections à son Conseil général qui ont vu Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, réélu pour trois ans supplémentaires. Composé de 20 présidents et directeurs de chambres de commerce du monde entier, ce nouveau Conseil qui comprend 13 femmes est le plus mixte de l'histoire du WCF.



Conjoncture économique

Beaucoup d'incertitude pour 2023 à Genève

L'année 2023 s'annonce-t-elle sous de bons auspices pour la conjoncture genevoise? C'est la question que s'est posée la Banque Cantonale de Genève (BCGE), lors de sa traditionnelle conférence de presse de fin d'année. Eléments de réponse.



Beaucoup de contrastes en perspective pour l'économie genevoise en 2023. L'inflation inhabituelle apparue l'an dernier devrait s'estomper. **Valérie Lemaigre**, économiste en chef de la BCGE et responsable Investment office, l'explique en partie par la non-indexation générale des salaires qui évite de l'alimenter. La conjoncture s'annonce plutôt prometteuse, avec une hausse du PIB national évaluée à 1,3% cette année. À l'inverse, le chômage pourrait progresser.

« Actuellement, il y a une différence entre le climat de consommation morose et les résultats qui sont bons et encourageants », relève l'économiste. L'innovation et la résilience sont les principaux facteurs de cette dynamique saine. Mais les incertitudes conjoncturelles ont créé une certaine volatilité des marchés financiers et une réticence des investisseurs. Il faut surveiller l'impact de plusieurs transitions conjointes : démographique (les baby boomers arrivant à la retraite), digitale, technologique et bien sûr énergétique.

Plusieurs indicateurs incitent à cet optimisme prudent, écartant les risques d'une récession sérieuse en Suisse. Grâce à de bonnes conditions cadre, les entreprises maintiennent leur compétitivité et créent une forte valeur ajoutée à Genève. Le taux de qualification de sa population est de 30%, et même 60% pour les récents immigrés économiques. Porté par ses fleurons horlogers et pharmaceutiques, le canton du bout du lac garde un rythme soutenu tant dans la création d'emplois que dans celle des investissements (même si Vaud a une petite longueur d'avance).

Des domaines qui soutiennent la conjoncture

Les multinationales continuent à miser sur leurs pôles R&D de l'arc lémanique et à produire souvent à l'étranger. Les Etats-Unis et l'Allemagne constituent le principal débouché pour les exportations de la Suisse. Après une reprise post-Covid frénétique, le commerce international connaît un léger tassement des investissements. La bonne tenue de la pharma permet de limi-

ter la dégrè. Même le départ du géant Firmenich de son siège genevois n'aurait pas de grosse influence sur le secteur de la pharma. « L'intervention de la Banque nationale suisse a contribué à contenir la tendance inflationniste », relève Valérie Lemaigre. À noter que sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié face à l'euro et au franc suisse l'an passé. C'est avant tout le secteur de la construction qui a subi les contrecoups de la conjoncture avec une chute de 40% du chiffre d'affaires. Le marché de l'immobilier n'est pas concerné : les taux d'intérêt et les prix en progression soutiennent ce segment grâce à une offre en recul (et un taux de vacance bas), ainsi qu'à une demande soutenue.

En résumé, l'année 2023 s'annonce moins dynamique que 2022, mais sans doute plus normale et stabilisée, pour autant que la situation sur le front énergétique ne s'emballer pas. De même, la hausse des taux d'intérêt s'annonce moindre qu'en 2022. Restent des incertitudes sur le plan fiscal avec les diverses votations en vue.

Des conseils pratiques pour les entrepreneurs

Mais au niveau micro-économique, comment les entreprises doivent-elles optimiser leurs financements? **Virginie Fauveau**, cheffe de la division Entreprises et membre de la direction générale de la BCGE, a livré certains éléments. Rappelons que cet établissement garde un rôle-clé au sein de l'économie genevoise, avec 11 milliards de

francs injecté dans un tissu diversifié. « À Genève, l'épargne accumulée par une partie des classes aisées est colossale, ce qui lui permet d'estomper le tassement de son pouvoir d'achat », remarque Virginie Fauveau. Et s'agissant de la population la plus fragilisée, les aides étatiques peuvent en partie contribuer à les faire consommer. La BCGE résume les principales pré-

cautions pour un entrepreneur en quelques règles d'or. En résumé, il s'agit surtout d'avoir un socle solide de fonds propres et un bilan équilibré, de définir ses besoins de financement auprès de sa banque, d'utiliser du *private equity* pour appuyer sa croissance. Mais aussi d'avoir des scénarios chiffrés et des cash flows prévisionnels avant de financer des opérations. ■

Recommandations pour les entreprises

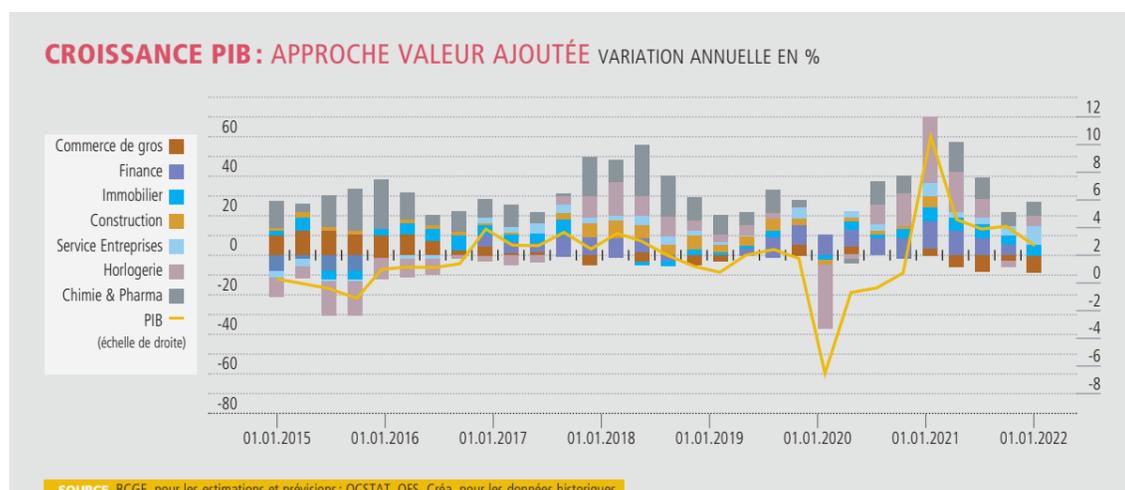
Les recommandations formulées envers les entreprises peuvent se résumer ainsi :

- Maîtriser les coûts énergétiques par des investissements plus durables et performants.
- Maîtriser les coûts d'approvisionnement en revoyant son processus d'approvisionnement, en diversifiant ses fournisseurs et ses achats.
- Optimiser ses flux de liquidité et ajuster le besoin en fonds de roulement. Prévoir une réserve de trésorerie.
- Réviser son portefeuille de dettes en temps réel, avec le retour des taux positifs et les variations de change.
- Renforcer ses systèmes informatiques et la formation régulière de son personnel face aux risques de cybercriminalité.
- Consolider sa marque employeur pour améliorer son attractivité sur le marché de l'emploi et maintenir sa compétitivité.

Recommandations pour les particuliers qui sont propriétaires

Les recommandations formulées envers le particulier qui est propriétaire sont de plusieurs ordres :

- Optimiser la gestion de son patrimoine immobilier, en réévaluant leurs biens et en réadaptant les tranches hypothécaires.
- Améliorer le bilan carbone de ses bâtiments, notamment par des rénovations en tranches annuelles.
- Réaliser annuellement avec son conseiller un check-up financier pour actualiser son profil de risque et adapter ses investissements.
- Analyser son patrimoine afin d'augmenter sa capacité d'épargne.
- Diversifier ses investissements et limiter l'excès de liquidité.
- Préparer sa retraite, en diversifiant ses actifs de prévoyance.
- Ne pas spéculer sur les cryptomonnaies, l'or ou les matières premières.
- Vérifier la sécurité informatique et physique de ses avoirs auprès de sa banque.



Management durable

Des aides managériales utiles aux entreprises

Pour rester performantes, les organisations ont besoin d'un tableau de bord adapté. La dernière **Rencontre du Management Durable (RMD)** a permis à deux grandes firmes, Metalor et SIG, de partager leur expérience.

En préambule, **Franck Paucod**, partner à Mazars Audit & assurance (auditeur de multiples organisations) a apporté quelques éléments de contexte. Il a mis en avant un élément qui dicte actuellement le pas en Suisse, la mise en place progressive du contre-projet indirect à l'initiative Entreprises Responsables. Sont concernées les compagnies cotées en bourse, les secteurs financiers (y compris les assurances) et les firmes de plus de 500 employés à l'international. Il sera appliqué pour les emprunts publics à l'inverse des obligations privées. Nombre de ces entités respectent toutefois déjà plusieurs standards socio-environnementaux. Qu'en est-il dans l'UE? Elle aura droit à des contraintes, néanmoins différentes sur deux tiers des critères. Et elle a jusqu'en 2025 pour une adoption commune par les 27 Etats membres.

Richard Le Vaillant, directeur de Metalor (puissant groupe de transformation en métaux purs, d'affinage et de plaquage), a apporté son témoignage. Depuis de nombreuses années, il s'est mis en conformité légale sur les aspects concernés,

qu'ils soient financiers ou éthiques. S'y ajoutent des standards sévères tels que la norme ISO 50001. Un référentiel qui révèle certains freins, dont la réglementation différente d'un pays à l'autre. « Dans ce cas, nous optons pour la plus stricte, en l'uniformisant au mieux », relève **Richard Le Vaillant**. Il y a aussi des opportunités à saisir, avec la prise de conscience plus aiguë sur l'évolution géopolitique ou du contexte générationnel. Bien qu'en avance, le directeur de Metalor sait qu'il lui reste du travail, d'autant que la baisse du carbone est lente dans ce milieu industriel. Parfois, seule une compensation est applicable. L'essentiel étant de prioriser ses actions.

Deuxième point de vue, celui de SIG (les Services Industriels de Genève) avec son directeur qualité, santé, sécurité et environnement **Hervé Guinand**. Cette entité semi-publique répond à une loi spécifique, mais aussi à un plan directeur et à un plan climat. Des mécanismes revus tous les cinq ans avec des objectifs chiffrés, répondant eux-mêmes à une Convention d'objectifs. Cette planification, même si elle a un aspect contraignant, doit être applicable pour tous types d'entreprises. « Cela permet au moins de viser des cibles concrètes sur lequel l'Etat a un droit de regard », souligne **Hervé Guinand**. ■

■ www.ccig.ch/rmd

Industrie-Genève

Une industrie qui aide l'immobilier à se bâtir !

Le magazine « Le Monde de Demain » propose en février sur Léman Bleu sa 40^e émission, qui traitera de la **proptech**, nouvelles technologies appliquées au domaine immobilier. Cette émission comprend une interview en plateau de **Maël Perret**, co-fondateur d'E-nno sur son projet de réduction de la consommation d'énergie, ainsi qu'un reportage auprès de Signa-Terre.

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir la 39^e émission du « Monde de demain », qui portait sur le réemploi de matériaux dans la construction, cliquez sur <https://tinyurl.com/Lemondededemain-no39>



Cleantech et proptech

Construire oui, mais avec intelligence !



Mathieu Amsler, directeur du CCL, interviewé par l'équipe d'Industrie-Genève.

Le bâti est sans doute l'un des domaines où la durabilité et l'innovation sont promis aux plus grandes mutations. Certains pôles de compétences voient même le jour au bout du lac. Des domaines qui ont été abordés par la CCIG dans son émission « Parlons économie » sur Radio Lac et dans « Le Monde de Demain » via l'association Industrie-Genève.

Les cleantech et proptech constituent des technologies en plein essor, répondant à de nouveaux besoins professionnels. Elles concernent autant l'écoconception des matériaux que la déconstruction des chantiers. Dans le premier secteur, le *Mousse Space* de Thônex fait figure de cluster: c'est là que sont regroupées toutes les compétences liées à la construction durable et moderne. Aux côtés d'AB Ingénieurs, un bureau multiservices créé en 1979 par Pierre Amsler, sont apparues une multitude de microentreprises spécialisées (telles que Tera solar qui fait du contracting* de revente énergétique).

La construction, deuxième domaine le plus impactant derrière la mobilité, représente actuellement en Suisse 24 % des émissions carbone. Les enjeux concernent autant la gestion des déchets que celle des ressources. L'écosystème législatif pousse désormais ingénieurs et architectes à permettre aux maîtres d'ouvrages d'aller de l'avant dans l'économie circulaire et le réemploi de matériaux. Les propriétaires sont d'ailleurs encouragés par le rôle d'exemplarité de l'Etat de Genève, qui a décidé d'investir un milliard de francs pour rénover ses propres bâtiments.

Le récent Cleantech Construction Lab (CCL) a compris le potentiel d'affaires qu'il y avait à accompagner les entrepreneurs et décideurs vers une réduction de cet impact. Comment? « En les faisant dialoguer, précise son jeune directeur **Mathieu Amsler**. Pour se rapprocher du « zéro net émission carbone » exigé par la Confédération en 2050, il existe des technologies innovantes et vertes ». Autre projet en développement, Terrabloc: un procédé de compactage par presse hydraulique qui permet d'obtenir des blocs de terre ultrarésistants et durables. Une innovation qui a permis de co-réaliser de multiples habitats naturels. Mais qu'en est-il des poids lourds du bâtiment? À la lecture des statistiques, il y a encore des progrès à faire, mais plusieurs initiatives donnent bon espoir. Ainsi, Implenia développe des projets durables, alors que Rampini Construction réemploie déjà des matériaux de chantier.

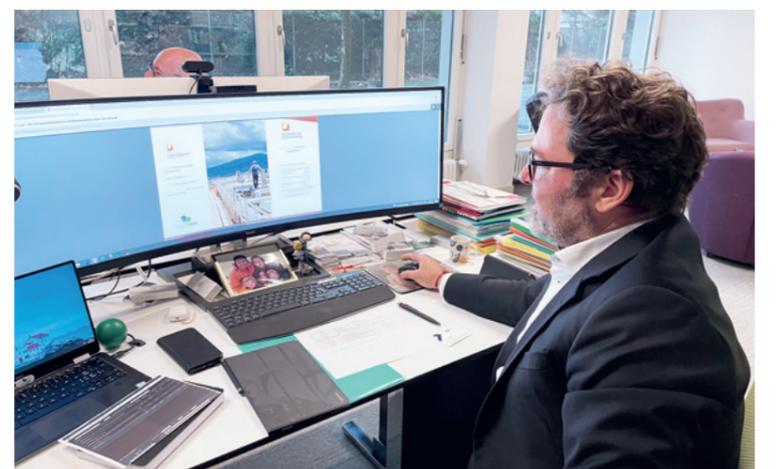
Des données utiles pour progresser

L'autre volet, celui de la proptech, désigne l'application technologique

de l'information à l'immobilier. Des données qui doivent – là aussi – aider ce secteur à consommer moins en faisant mieux. De nouvelles sociétés sont apparues, d'autres ont dû vite s'adapter au contexte. On peut penser à la société familiale Muller Energies SA – sise à la Pallanterie – qui a remporté le Trophée SIG de la transition énergétique en 2021 et 2022 pour sa reconversion réussie.

Autre exemple de taille, Signa-Terre, apparue en 2008 sous l'impulsion de **Laurent Isoard** et d'**Olivier Ouzilou**. Flairant le marché qui s'ouvrait, elle a décuplé en trois ans son portefeuille de clients, composé avant tout de propriétaires institutionnels et maîtres d'ouvrages. À ce jour, elle gère 11 000 immeubles en Suisse, dont 5000 à Genève, son cœur de cible. « Avec nos deux équipes qui font du reporting de données et une optimisation des processus, explique le Dr Ouzilou, nous établissons un état des lieux complet à l'intention de nos mandants qui peuvent estimer les travaux à faire ». Sept développeurs informaticiens mettent au point des logiciels maison.

Si la crise énergétique a donné de la visibilité à ce type d'activités, elle n'a pas modifié son rythme de travail déjà soutenu. Les processus politiques pousseront à accélérer la cadence actuelle de rénovation du parc immobilier afin d'atteindre les objectifs climatiques. Et de nouveaux métiers sont en train d'émerger, tout comme une remise à niveau constante des collaborateurs de l'immobilier. ■



Le docteur Olivier Ouzilou, co-fondateur de la société Signa-Terre.

* Offre globale de services énergétiques permettant d'acheter une prestation et d'en confier les aspects techniques et financiers à un spécialiste de l'énergie, appelé contracteur (VO Energies)

Partenaire

Un ancrage à Genève, en Suisse et un réseau international



Créée en 1987, Russell Bedford Fiduciaire Genève SA est une fiduciaire indépendante, active à Genève qui a développé une expertise reconnue dans une large gamme de services.

Nos équipes de professionnels multilingues proposent à notre clientèle des services sur mesure avec une approche entrepreneuriale. Membre de l'un des plus grands réseaux indépendants, Russell Bedford International, nous pouvons compter sur des cabinets partenaires opérant dans les centres financiers clés à travers plus de 100 pays.

Différentes offres de services

Assistance à la création de société
En Suisse, de nombreuses formes de sociétés existent. Les plus courantes sont la Sàrl (société à responsabilité

limitée), la SA (société anonyme) et la RI (raison individuelle). Nos spécialistes vous conseillent sur le type d'entité le plus approprié au regard de vos activités et de vos objectifs. Nous vous déchargeons des tâches administratives liées à la création de votre entreprise pour que vous puissiez vous concentrer sur le développement de vos activités.

Comptabilité

Nous prenons en charge l'ensemble des aspects comptables de la société. Ce service couvre la saisie comptable sur une base régulière ainsi que l'établissement des comptes annuels et des annexes y relatives.

Notre société satisfait aux plus hautes exigences de qualité reconnues dans le domaine, de par ses accréditations et ses affiliations aux

différentes sociétés faitières suisses, ainsi que par l'expérience et les qualifications de ses collaborateurs.

Gestion des salaires

Au travers de ce service nous serons le lien direct entre vous et les différentes institutions sociales et nous prenons intégralement en charge tous les aspects liés à votre personnel.

Expertise fiscale; impôts directs et TVA

Qu'il s'agisse de remplir des déclarations ordinaires ou pour des impôts spéciaux, nos spécialistes et experts vous conseillent et défendent vos intérêts face aux autorités fiscales. Avec notre département de comptabilité nous sommes également à même d'assurer toute transformation d'entreprises et garantir l'optimum en matière d'impôts.

Assistance administrative

Chaque année, nous établissons la documentation légale relative à l'approbation des comptes à savoir:

- Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
- Le rapport de gestion
- Le procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires et les procurations y relatives le cas échéant.

Audit statutaire

Selon le code des obligations, il existe deux types d'audit statutaire:

- Le contrôle restreint: pour toute société ayant moins de

CHF 20 millions de pied de bilan, moins de CHF 40 millions de chiffres d'affaires et moins de 250 employés.

- Le contrôle ordinaire; pour toute société dépassant les seuils mentionnés ci-dessus.

Il est également possible d'opter pour un contrôle ordinaire sur base volontaire. L'agrément obtenu par notre société auprès de l'ASR nous permet d'accepter ces missions d'audit.

Audit prudentiel, LBA

La lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale sont une priorité pour tous les pays membres de l'OCDE. D'ailleurs, la Suisse compte parmi les normes les plus sévères en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Selon le type d'activité de votre société, vous pouvez être qualifié d'intermédiaire financier et à ce titre, soumis à la loi sur le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme (LBA du 10 octobre 1997), la loi sur les services financiers (LSFIN) et la loi sur les établissements financiers (LEFIN). Vous devrez, en outre, vous affilier auprès d'un organe d'auto-régulation (OAR) ou un organe de surveillance (OS). Le sujet étant

vaste et complexe, nous sommes en mesure de vous conseiller sur les différentes démarches à entreprendre et de vous indiquer si votre activité est soumise à la LBA et aux exigences prudentielles. Nos auditeurs prudentiels et LBA ont les agréments nécessaires auprès des principaux OAR et OS suisses et peuvent vous conseiller et auditer votre société.

Audit interne

Une banque, maison de titres ou tout autre intermédiaire financier soumis à une autorité de régulation (FINMA ou autre), souhaite probablement réduire ses coûts en externalisant la fonction d'audit interne, qui peut souvent être onéreuse. L'externalisation de cette fonction peut être un moyen d'optimiser vos coûts tout en vous entourant de personnes qualifiées et compétentes pour vous accompagner.

Nos experts ont une forte expérience dans l'audit bancaire et des services financiers, ces derniers, seront à même de vous accompagner en vous proposant des approches et des programmes d'audit pragmatiques et taillés sur mesure selon vos activités. ■



Russell Bedford Fiduciaire
Genève SA

Rue Jean Petitot 7 • 1204 Genève • Tél. +41 22 732 12 20 • info@rbfg.ch

Des solutions concrètes pour les entrepreneurs

Organisées depuis 2012, les Tables Rondes du Grand Genève (TRGG) ont pour objectifs d'apporter des réponses pratiques aux problématiques transfrontalières des entreprises françaises et suisses ainsi que de les informer sur des sujets d'importance à l'échelle de la région.

Menées sous l'égide de la Chambre de commerce France-Suisse (CCIFS), elles ont pour partenaires la CCIG et la DG DERI (Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation) côté suisse; le Pôle métropolitain du Genevois français et la Maison de l'Economie Développement 74 côté français.



Tables Rondes #2023
du **Grand Genève**

Programme du cycle 2023

Judi 30 mars de 7h45 à 9h45, à Annemasse Agglo

Implantation des deux côtés de la frontière: les bonnes pratiques

Judi 1^{er} juin de 7h45 à 9h45, à la CCIG

Développer un projet de collaboration transfrontalière: qui est concerné et comment procéder?

Judi 21 septembre de 7h45 à 9h45, au Technoparc de Saint Genis Pouilly

Economie circulaire en France et en Suisse: regards croisés et aspects douaniers

Judi 30 novembre de 7h45 à 9h45, à la CCIG

Nouveaux métiers et nouvelles formes de travail transfrontalier: quels impacts sur l'employabilité?

Ces événements sont gratuits mais l'inscription est obligatoire. Les deux premières Tables rondes sont déjà en ligne sur le site www.ccig.ch/agenda.

Agenda

Réseautage

Jeudi 2 mars 2023 de 7h30 à 9h30 - CCIG

7h30 de la Chambre



PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Mardi 4 avril 2023

158^e Assemblée générale suivie du Dîner annuel de la Chambre

Save the date

Cette manifestation est réservée aux Membres et aux invités de la CCIG, qui recevront une invitation électronique.

L'économie à la rencontre des futurs élus

Candidats au Grand Conseil:

Mardi 14 février 2023 de 18h à 20h

Uptown Geneva, rue de la Servette 2, Genève

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Candidats au Conseil d'Etat:

Mardi 7 mars 2023 de 19h à 21h

Forum Genève, rue de Lausanne 11-19, Genève

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch (dès le 15 février 2023)

Formation

Vendredi 3 mars 2023 de 8h à 10h - CCIG

Convaincre ou persuader (1)? Améliorer l'impact de son langage non verbal



Vendredi 24 mars 2023 de 8h à 10h - CCIG

Convaincre ou persuader (2)? Se faire comprendre de son interlocuteur



PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

PARTENAIRES

OR

SKYNIIGHT Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

BCGE groupe mutuel GONET BANQUIERS 1845

ARGENT

m3 GROUPE devillard CGNI swisscom

ms SWISS SWISS RISK CARE BeVisible .SWISS

SOFTFINANCE MEDIAONE CONTACT NESPRESSO PROFESSIONAL

BRONZE

Allianz Protectas PORTS FRANCES SIG EXECUTIVE TRAVEL

JTI florimont integral Groupe Vitol MIGROS

DURABILITÉ INTERNATIONAL JURIDIQUE HOSPITALITÉ ENTREPOSAGE DÉMÉNAGEMENT

SUCAFINA P&G EVERSHERDS SUTHERLAND Hilton HARSCH BALESTRAFIC

Maîtriser les instruments liés à l'exportation



La CCIG a étoffé son offre de formations en lien avec le commerce international et propose, en association avec Form-Inter, un cycle de modules spécialisés.

Les personnes qui auront assisté à l'ensemble du parcours de formation (hors formation pratique délivrée par les douanes) se verront décerner un **Certificat CCIG en commerce international**. La présence aux modules pris individuellement donne lieu à la remise d'une attestation de participation.

- **Les Accords de libre-échange et l'origine préférentielle**
Jeudi 16 mars 2023 de 9h à 17h à la CCIG
- **Les différents modes de transport**
Jeudi 23 mars 2023 de 9h à 17h à la CCIG
- **Les Incoterms®, leur signification et usage**
Mardi 2 mai 2023 de 9h à 17h à la CCIG
- **Douane: tarifs, procédure et régimes douaniers**
Jeudi 5 octobre 2023 de 9h à 17h à la CCIG
- **Comment bien assurer ses exportations**
Jeudi 16 novembre 2023 de 9h à 17h à la CCIG

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:
Elsa Floret

Rédaction:
Mohamed Atiek, Marguerite Bouillet, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Nathalie Hardyn, Morgan Tinguely, Béatrice Ojeda

Publicité:
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations: publications@ccig.ch



Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
Fax + 41 (0)22 819 91 00
www.ccig.ch



GENEVA2023

SWITZERLAND, 21-23 JUNE



Les présidents du WEF et de Building Bridges à la tribune

Le programme du 13^e Congrès mondial des chambres de commerce s'étoffe ! La CCIG a le plaisir d'annoncer la présence de **Patrick Odier**, président de Building Bridges, ainsi que du professeur **Klaus Schwab**, fondateur et président du World Economic Forum (WEF).

Cet événement offrira aux entreprises genevoises et suisses de nombreuses opportunités intéressantes, tant sur le plan de la visibilité (possibilité d'avoir un stand*) que du réseautage et de la qualité des intervenants. C'est la première fois que ce Congrès a lieu en Suisse et la venue de 2000 participants, dirigeants d'entreprise et responsables politiques de premier plan est prévue.

* Contacter Noëlle Aubert, n.aubert@ccig.ch, en cas d'intérêt

Un sponsor de renommée mondiale

La CCIG se réjouit que Nestlé, leader mondial de la nutrition, de la santé et du bien-être, ait rejoint les sponsors déjà confirmés.

Premier Diamond Platinum Gold Silver

ms TURKISH AIRLINES Nestlé m3 GROUPE EVERSHERDS SUTHERLAND IMD GENEVE Groupe Engram HIRSLANDEN

Sponsors déjà confirmés

Bronze

PORTS FRANCES FMC Hilton MEDIAONE UBS BIC-BRED (Suisse) SA

Programme et inscriptions: 13wcc.iccwbo.org
Tarif «early bird» jusqu'au 14 février 2023!

Les Membres de la CCIG bénéficient d'un tarif préférentiel.
Pour recevoir le code, contacter: 13WCC_code@ccig.ch